

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2020

---

FIN DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE - (N° 3077)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL16

présenté par  
Mme Lorho

-----

### ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 4, supprimer les mots :

« ainsi que les réunions de toute nature ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'absence de claire définition de ce que sont les « réunions de toute nature » ouvre un champ d'intervention beaucoup trop large, ouvrant la porte à la violation des droits fondamentaux les plus élémentaires des personnes.